

Club de danses de Salon

Magiedanse

Assemblée Générale Ordinaire

15 novembre 2021

Ordre du jour

1. Remerciements par le président
2. Rapport moral présenté par le président
3. Rapport d'activités par le président et Robert
4. Rapport financier présenté par la trésorière
5. Projets pour la saison 2021-2022
6. Questions diverses

1 – Remerciements,

Le Conseil d'administration:

Bureau: Président: Jean Luc

Trésorière: Dominique

D J : Robert

Danse en ligne : Marie-Jo

Site Internet : Michel

Le Comité Directeur ainsi que les adhérents du Club remercient :

- La municipalité, Mr le Maire de GAP pour soutien à notre club, Mme la maire de Romette, les responsables des salles pour les créneaux qui nous sont accordés,
- L'ASCEE05 pour la location de la salle de Patac le mercredi après-midi et soirée,
- L'OMC et son président pour son contact et son écoute auprès de notre club,
- Surtout les encadrants qui, tout au long de l'année, se dépensent sans compter pour le bon fonctionnement du Club.
- L'ensemble du comité directeur du club pour les différentes tâches qu'il accomplit.
- La CMCAS de Gap pour son partenariat

2 - Rapport moral

Une saison très perturbée

Le nombre d'adhérents s'est élevé à 161 membres pour l'année 2020/2021, dont 43 adultes masculins, 118 adultes féminins (92 en ligne, 90 en couple, 10 nouveaux adhérents).

Les entraînements en salle ont eu lieu le 1^{er} trimestre

- le lundi de 20h à 22h30 danse en couple à la Romettine
- le mardi 10h à 12h et de 20h00 à 21h30 danse en ligne à la Romettine,
- le mercredi 17h15 à 22h30 danse en couple et en ligne à Patac,
- - le vendredi de 10h à 12h00 danse en couple à la Romettine .

Un grand bravo à tous !...

Une année marquée par la fermeture des salles et l'arrêt prématuré de nos activités en novembre 2020,

Merci pour l'animation, à Éliane et Marius pour les cours débutants en couple

Merci aux adhérents pour leur participation aux différentes manifestations :

pratiques dansantes, partenariat avec la CMCAS de Gap, avec l'amicale des personnels du département et de la préfecture des Hautes-Alpes, avec l'ARCS,

3 -Rapport d'activités

Reprise des cours le 13 septembre

Stage bachata le 9 octobre

Les soirées et sorties organisées dans le cadre du club :

- Pratique: danse en couple, septembre à la Romettine 70 danseurs
- Pratique danse en ligne : septembre à la Romettine 60 danseurs
- Danse parc Givaudan 8 juillet, 14 juillet
- Pique-nique au lac de Veynes 18 juillet 30 personnes
- Juillet, Août : pratiques le mercredi avec auberge espagnole, pétanque, à Patac
-

Réunions du bureau :

À plusieurs reprises le bureau s'est réuni afin de débattre de différents points nécessaires à la vie du club (achat de matériel, organisation des créneaux, demandes de subventions, prévisions des activités, bals, pratiques, sorties, mise en place des cours et requalification des danses),

4 - Rapport financier présenté par la trésorière

Le compte de produits (cotisations, subventions, paiement des voyages, bals et réveillon) s'élève à 49299€.

Le compte de charges (locations de salles, salaires charges, SACEM, petit matériel, assurance, animations, remboursement des voyages annulés ...) s'élève à 47048€.

Il en résulte un solde positif de 2251€ qui s'explique par la suppression de plusieurs animations prévues en raison des mesures sanitaires. Ce solde permet d'envisager plus sereinement la saison 2021-2022 car le nombre d'inscriptions risque de diminuer alors que les charges restent constantes.

Vote du rapport moral et financier (qui s'oppose / qui s'abstient)

Rapport moral approuvé à l'unanimité

Rapport financier approuvé à l'unanimité

5 - Projets pour l'année 2021-2022

-l'année 2021/2022 commence avec le spectre de la Covid 19

Accueil des nouveaux danseurs qui rejoignent notre club.

-Cotisations :

Adulte : 120 euros, pour une danse

170 euros pour danse en couple et danse en ligne

Les cours ont lieu:

- le lundi à la Romettine de 19h à 22h30 danse en couple,
- le mardi à la Romettine de 10h à 12h et 20h00 à 21h00 danse en ligne
- le mercredi à Patac 17h30 à 20h danse en couple, à 20h pratique
- le vendredi 10h à 12h cours danse en couple,

- **en fonction de l'évolution des règles sanitaires et directives de l'état**
- Limitation à personnes par cours, ces consignes seront adaptées à l'évolution de l'épidémie.
- **Trophée** de la danse en avril à Savines le Lac
- voyage de fin d'année → fin juin
- "bien que les cours de Magiedanse concernent avant tout les danses de salon, quelques initiations basiques en Danses Latines (Salsa; Bachata) et Rock and Roll seront organisées en fonction des souhaits des adhérents"
-

Le matériel: 2 responsables ont été désignés : Jean Luc et Robert

Les adhérents pourront emprunter des CD films et des CD musicaux, ils en seront responsables et seront tenus de les ramener rapidement, pour permettre un bon fonctionnement du club.

L'animation : Martine ANDRÉ avec des partenaires (Robert, Jacques, Marc, Jean Luc, Michel).

Marie José JEAN anime les danses en ligne en l'absence de Martine,

Marius et Éliane animent les cours débutants danse en couple en présence de Martine

Robert est notre DJ et animateur de danses latines

Michel DECOURRIÈRE s'occupe du site Internet : <https://magiedanse.fr/>

Le Contrat aidé de Martine est reconduit jusqu'en avril 2022...

Inscriptions :

Début des cours le lundi 13 septembre avec inscriptions.

À compter du 01/10/2021, seules les personnes à jour de leur cotisation seront autorisées à accéder aux cours de danse.

6 – Questions diverses

Démission de Martine ANDRÉ du poste de Vice-Présidente acceptée par le président

Élection de Jacques RICARD au poste de Vice-Président

Organisation du réveillon de la saint Sylvestre à la salle de Tallard limité à 100 personnes

Comité Directeur

Composition du comité Directeur :

- Mr QUEYREL Jean Luc : Président, membre depuis 2014,
- Mr RICARD Jacques Vice-Président, membre depuis 2010
- Mme QUEYREL Dominique: Trésorière membre depuis 2014
- Mme JEAN Marie José
- Mr SEVY Robert (dj)
- Mr DE COURRIÈRE Michel (site Internet)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Animateurs et Partenaires danse :

Mme MULLER Éliane, Mr MINOTTO

Marius, Mr RICARD Jacques, Mr SOLDANI

Marc

Le Président

QUEYREL Jean-Luc

La Trésorière

QUEYREL Dominique

